



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Comité interministériel du handicap

Question au Gouvernement n° 3527

Texte de la question

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP

M. le président. La parole est à M. Julien Borowczyk.

M. Julien Borowczyk. Ma question s'adresse à madame Sophie Cluzel. Hier s'est tenu le comité interministériel du handicap, sous la présidence du Premier ministre, et en présence de nombreux ministres et des représentants des personnes handicapées. L'objectif était de mettre en exergue la mobilisation générale pour une plus grande équité, avec et pour les personnes en situation de handicap, et malgré le contexte de crise sanitaire. Cette ambition est fondamentale, car l'équité représente la première des égalités, comme le disait Victor Hugo. Je sais, madame la secrétaire d'État, l'attachement que vous y portez, qui s'est traduit depuis 2017 par de nombreuses réformes, menées aux côtés du Gouvernement et de la majorité : développement des diagnostics précoces, déploiement de l'école inclusive, aide à l'embauche, simplification des démarches MDPH – maisons départementales des personnes handicapées –, revalorisation de l'allocation adulte handicapé, rémunération du congé proche aidant, notamment.

Malgré la crise sanitaire, nous devons aller plus loin encore ; c'est l'objet des nombreux engagements pris lors du comité interministériel. Ainsi, je souhaite vous interroger sur le rapport que Philippe Denormandie et Cécile Chevalier vous ont remis récemment, qui bouleverse notre vision de l'accès aux aides techniques. Nous avons déjà créé les filières de reconditionnement de ces aides et le remboursement de leur utilisation, comment souhaitez-vous vous saisir du rapport précité, qui montre toute l'importance d'ajuster les aides techniques de la personne pour qu'elle soit actrice de sa vie ?

Par ailleurs, la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées se déroule en ce moment. Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le taux de chômage augmente, or il est classiquement deux fois plus important en cas de handicap : quelles mesures proposez-vous pour les travailleurs handicapés ?

En conclusion, madame la ministre, pouvez-vous nous préciser les grandes orientations que vous souhaitez donner suite au comité interministériel, en particulier s'agissant des aides techniques et de l'emploi des personnes handicapées – pour qu'enfin la société évolue et que nous suivions l'adage de saint Jean : « Cessez de juger sur l'apparence. Jugez avec équité. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Un comité interministériel inédit s'est en effet tenu, comme le Premier ministre s'y était engagé. Nous l'avons ouvert aux associations : nous ne faisons jamais rien pour eux sans eux, c'est tout l'enjeu de la construction de la politique publique. Je remercie

l'ensemble des ministres qui y ont participé et qui ont réaffirmé que le handicap est une priorité du quinquennat.

M. Aurélien Pradié. Ce sont des mots !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État . Permettez-moi de citer deux mesures emblématiques, qui vont changer la vie des personnes – parce que c'est bien le quotidien des personnes handicapées qui nous intéresse. La première concerne l'habitat inclusif. Un amendement voté au Sénat sera soumis à votre examen ; il tend à instaurer une aide à la vie partagée, pour ne plus avoir à choisir entre le tout collectif et le tout seul chez soi. Cette mesure servira aussi aux personnes âgées. Il s'agit d'une évolution de société, d'un changement de regard, et de façon de vivre, pour les personnes handicapées. La seconde concerne les aides techniques, si importantes ; nous élaborons une expérimentation dans quinze départements, afin de les déployer. Il s'agit d'en obtenir une juste évaluation pour définir le besoin adéquat et faciliter leur prise en main, de former les personnes, et d'accélérer la prescription, avec la présence d'un ergothérapeute au sein d'une équipe pluridisciplinaire, qui pourra déployer les prescriptions.

Enfin, vous m'interrogez sur l'emploi. Oui, c'est la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : osons l'emploi. Nous avons le Duoday : monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je compte sur vous le jeudi 19 novembre pour y participer, même en distanciel.

M. Aurélien Pradié. « En distanciel » ! Arrêtez !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État . C'est un tremplin vers l'emploi. J'étais aujourd'hui avec des entrepreneurs qui en font un vrai moyen d'identification de ressources humaines. C'est comme ça que nous pouvons changer la donne. Nous devons défendre toute l'année cette politique d'emploi des personnes handicapées, mais le 19 novembre, nous pousserons les portes des entreprises, où qu'elles soient, pour réaffirmer que les personnes handicapées ont du talent, et des compétences à apporter à la société. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Aurélien Pradié. C'est de la mise en scène, c'est insupportable !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État . Voilà l'entreprise inclusive que nous bâtissons avec l'ensemble des ministres concernés, puisque la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées balaie tous les domaines : apprentissage, formation, emploi, entreprises adaptées, ESAT – établissements et services d'aide par le travail. Nous contribuons tous à mettre en valeur les personnes en situation de handicap. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Borowczyk](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3527

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)